



Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

S/24729
29 octobre 1992
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATEE DU 29 OCTOBRE 1992, ADRESSEE AU PRESIDENT DU
CONSEIL DE SECURITE PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DE
L'ALBANIE AUPRES DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint la lettre que M. Aleksander Meksi, Président du Conseil des ministres de la République d'Albanie, vous a adressée le 29 octobre 1992 (voir annexe).

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent

(Signé) Thanas SHKURTI

ANNEXE

Lettre datée du 29 octobre 1992, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Président du Conseil des ministres de l'Albanie

J'ai l'honneur de m'adresser à vous pour vous exprimer mon inquiétude croissante devant le risque de propagation au Kosovo du conflit qui déchire l'ancienne Yougoslavie. Le danger menace depuis bien longtemps; il se rapproche chaque jour davantage.

Alors que l'attention de l'opinion publique internationale a été largement retenue par la tragédie et les atrocités du conflit armé en Bosnie-Herzégovine, les tensions incessantes qui, au Kosovo, opposent population albanaise et autorités serbes ont suscité moins d'attention.

Cette année, un certain nombre d'organisations, européennes notamment, ont commencé à s'intéresser à la crise que traverse le Kosovo. La Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) a envoyé sur place un certain nombre de rapporteurs et de missions d'enquête, dont les conclusions ont alerté la communauté internationale. Alors déjà, il a été déclaré que "l'on disposait de suffisamment de personnel et d'équipement pour permettre au Corps d'intervenir, sans qu'il soit nécessaire d'envoyer des renforts, au cas où il lui serait demandé, en plus de ses autres tâches, de soutenir le personnel civil" (rapport de la mission d'enquête envoyée au Kosovo par le Centre de prévention des conflits de la CSCE) et que la situation "était extrêmement grave et nécessitait l'attention immédiate de la communauté internationale" (rapport des rapporteurs envoyés par la CSCE en Yougoslavie pour y enquêter sur le respect des droits de l'homme).

Depuis, en dépit de tous les efforts déployés par les forces politiques et la population albanaises, la situation s'est détériorée de façon dramatique. Cherchant à provoquer un massacre, armée et police rivalisent quotidiennement de mesures d'intimidation. Elles ne se contentent plus de terrifier par leur omniprésence, maintenant c'est aux sévices gratuits qu'elles recourent dans l'espoir de déclencher un bain de sang. Les manifestations pacifiques organisées la semaine dernière pour protester contre la fermeture des écoles albanaises ont été violemment réprimées : une centaine de personnes ont été blessées et bien davantage jetées en prison. La population a évité la confrontation directe.

La Communauté européenne et la CSCE ont demandé que des mesures préventives soient appliquées au Kosovo. Lors de son sommet d'Helsinki, la CSCE a renouvelé cette demande. De son côté, le Secrétaire général a, dans son "Agenda pour la paix", proposé toute une gamme de mesures possibles. Il me semble donc que le Conseil de sécurité a un rôle de premier plan à jouer. Si l'on veut étouffer dans l'oeuf une tragédie dont les proportions risquent de dépasser celles de la tragédie bosniaque, il faut agir vite. C'est précisément pour cela que l'Albanie demande au Conseil de sécurité de se pencher sur la question. Nous estimons que l'Organisation des Nations Unies devrait prendre des mesures pour empêcher le déclenchement d'un conflit, notamment en envoyant des forces de déploiement préventif à la frontière entre le Kosovo et la Serbie, de la même façon que la Communauté européenne a posté des observateurs dans les pays voisins, en établissant une présence permanente conjointement avec les organisations régionales et en interdisant les vols

/...

au-dessus du Kosovo pour y déjouer toute tentative d'agression de la part de la Serbie. Pour désamorcer le conflit et rétablir la confiance, il y a lieu de prendre également les mesures suivantes :

a) Retirer et démobiliser les personnels militaires qui se trouvent au Kosovo, comme certains contingents militaires de l'ancienne armée populaire yougoslave, qui se trouvaient en Macédoine et sont à présent stationnés au Kosovo, et les placer sous le contrôle de l'Organisation des Nations Unies;

b) Dissoudre et désarmer toutes les unités paramilitaires. L'Albanie appuie les forces politiques albanaises au Kosovo qui exigent que toutes les unités paramilitaires se trouvant au Kosovo, et notamment les tristement célèbres "Aigles blancs" qui viennent de l'extérieur, soient immédiatement dissoutes et désarmées;

c) Empêcher les déplacements forcés de population (la politique de purification ethnique a déjà commencé au Kosovo, ce dont témoigne le rapport de M. Mazowiecki);

d) Entamer des négociations politiques pour parvenir à une solution pacifique et durable de la crise. On peut résoudre de façon durable la crise au Kosovo au moyen d'un véritable accord politique entre les autorités politiques légitimes albanaises et les autorités serbes. Mais les Serbes ne veulent négocier avec les Albanais du Kosovo que sur la base de la nouvelle Constitution serbe, qui supprime même les dispositions concernant l'autonomie et les droits de l'homme dont le Kosovo bénéficiait autrefois. L'Albanie appuie les efforts visant à résoudre les différends grâce à une solution politique négociée des problèmes de la région et, à cette fin, souligne la nécessité de coopérer avec les nouvelles initiatives de la Communauté européenne et de l'Organisation des Nations Unies, dans le cadre de la Conférence sur la Yougoslavie.

Sans ces mesures, les habitants désarmés du Kosovo ne survivront guère à la barbarie effrénée des Serbes. Le danger d'une guerre au Kosovo devient l'un des problèmes les plus critiques qu'auront à affronter le Conseil de sécurité et l'Organisation des Nations Unies.

En tant que pays directement touché par tout ce qui peut arriver à ces 3 millions d'Albanais, l'Albanie est fort préoccupée. Son avenir même dépend d'une solution juste de la crise au Kosovo. Compte tenu du risque imminent de conflit, nous considérons donc qu'il est de la plus extrême urgence que le Conseil de sécurité examine la situation actuelle au Kosovo lors de l'une de ses prochaines séances et adopte les mesures préventives pertinentes. Ce n'est que de cette manière que le Conseil pourra servir la cause de la paix et de la sécurité dans les Balkans et en général. La communauté internationale doit fermement résister à la tentation de penser que la force prime le droit et que les petits pays doivent se procurer des armes pour se protéger et doivent oublier les économies de marché et les sociétés libres parce que la communauté internationale ne va pas les aider. Comme les événements et les conflits dans d'autres régions l'ont démontré, les problèmes ne se résolvent

S/24729
Français
Page 4

pas par la force des armes, et nous espérons que personne n'acceptera les résultats obtenus par cette méthode. Nous espérons aussi que le régime serbe comprendra bien ce message.

(Signé) Aleksander MEKSI
